



OTIF/RID/CE/2024/1

22 mai 2024

Original : anglais/allemand/français

RID : 58^e session de la Commission d'experts du RID
(Berne, 23 mai 2024)

Objet : Compléments et corrections au document [OTIF/RID/NOT/2025]

Communication du Secrétariat

Corrections au document [OTIF/RID/NOT/2025]

Chapitre 4.1

4.1.4.1

P 200 Dans les amendements au tableau 2, au deuxième tiret, remplacer « DISILAN » par « DISILANE » et remplacer le renvoi à la note de page d) par un renvoi à la note de bas de page h).

Le diagramme des taux de remplissage pour le No ONU 1965 apparaît dans la nouvelle note de bas de page g) au lieu de la note de bas de page f).

4.1.6.15 Au troisième tiret, supprimer les crochets.

Chapitre 6.2

6.2.4.1 Dans les amendements au tableau, sous « ***pour la conception et la fabrication des récipients à pression ou des enveloppes de récipients à pression*** », au quatrième tiret, supprimer les crochets pour la norme « EN 13322-1:[2024] ».

Dans les amendements au tableau, sous « ***pour la conception et la fabrication des fermetures*** », au deuxième tiret, supprimer les crochets pour la norme « EN ISO 10297:[2024] ».

Chapitre 6.8

6.8.2.3.2 Supprimer les crochets pour la norme « EN 12972:2018 + A1:[2024] ».

6.8.2.6.2 Au troisième tiret, supprimer les crochets pour la norme « EN 12972:2018 + A1:[2024] ».

6.8.4 d)

TT 8 Supprimer les crochets pour la norme « EN 12972:2018 + A1:[2024] ».

Chapitre 7.3

7.3.3.2.7

AP 11 Dans les paragraphes 4 et 4.5, supprimer les crochets pour la norme « EN 12972:2018 + A1:[2024] ».

Compléments au document [OTIF/RID/NOT/2025]

Chapitre 1.4

1.4.2.2.1 Dans la note de bas de page 20), remplacer « 1^{er} janvier 2023 » par :
« 1^{er} janvier 2025 ».

Chapitre 4.1

4.1.4.3

LP 905 [Les amendements dans la version allemande ne s'appliquent pas au texte français.]
